

**Servir le public au 21^{ème} siècle :
les institutions ordinales plus utiles que jamais**

*Sous le haut-patronage de Pierre MOSCOVICI,
ministre de l'Économie et des Finances*

Programme prévisionnel

Le Comité de Liaison des Institutions Ordinales (CLIO), association fondée en 1981, regroupe seize ordres ou chambres de professions réglementées, juridiques et judiciaires, techniques et du cadre de vie, ou professions de santé. Certains acteurs économiques, autorités publiques ou professionnels, s'interrogent sur les caractéristiques essentielles aux missions des institutions ordinales. Pour ces raisons, le CLIO souhaite poursuivre une démarche à visée pédagogique en ouvrant lui-même le débat à travers un colloque entre les différents acteurs concernés, considérant que le choix de la régulation professionnelle par des instances ordinales trouve aujourd'hui d'autant plus sa justification.

Débats animés par Adrien de TRICORNOT, journaliste, Le Monde

09h00 **Accueil des congressistes**

09h30 **Ouverture du colloque**

Isabelle ADENOT, présidente, Comité de Liaison des Institutions Ordinales

Annie PODEUR, secrétaire générale, Conseil économique, social et environnemental

10h00 **Débat I - Protéger le public, mission majeure et nécessaire de la régulation professionnelle**

→ Présentation commentée d'un sondage d'opinion sur la perception des Institutions ordinales par le grand public par Bruno JEANBART, directeur général adjoint, Institut de sondage OpinionWay

10h30-11h45 - Table ronde n°1 :

Pourquoi faut-il une régulation professionnelle ?

Les différents modes de régulation professionnelle : exemples français et internationaux

Michel BAUSSIÉ, président, Ordre des vétérinaires

Florent CHAMPY, sociologue, directeur de recherche au CNRS

Georges-Albert DAL, ancien président, Conseil des barreaux européens (CCBE)

Arnaud ROBINET, député de la Marne

Bernard VALLAT, directeur général, Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

11h45-13h00 - Table ronde n°2 :

Ordres et libertés : la défense des droits humains fondamentaux

L'exercice illégal

Stephen BENSIMON, philosophe, Sciences Po Paris, spécialiste du règlement amiable des conflits (IFOMENE, ICP)

Olivier DRIGNY, vice-président, Ordre national des infirmiers

* sous réserve de confirmation

Colloque du Comité de Liaison des Institutions Ordinales

Stéphane COHEN, président du comité exercice illégal, Ordre des experts-comptables
Christiane FÉRAL-SCHUHL, bâtonnier, Ordre des avocats du barreau de Paris
Mattias GUYOMAR, conseiller d'État
David RODRIGUES, responsable juridique, CLCV

13h00 **Déjeuner aux salons de l'Aveyron**

14h30 **Débat II – Choisir la modernité des institutions ordinales**

14h30-16h00 – Table ronde n°1 : la régulation professionnelle dans un monde en pleine évolution : les nouveaux défis des institutions ordinales

La déontologie dans un monde ouvert et concurrentiel

Lionel CARLI, président, Ordre des architectes
Claire FAVRE, vice-présidente, Autorité de la concurrence
Marie-Anne FRISON-ROCHE, professeur de droit économique, Sciences Po Paris

Le secret professionnel à l'ère des technologies de la communication

Clarisse GIROT, conseillère juridique auprès de la présidente et du secrétaire général, Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Jacques LUCAS, vice-président, Ordre national des médecins

Décider en impartialité à l'heure des contraintes financières – Indépendance professionnelle et conflit d'intérêt

Marie-Josée KELLER, présidente, Ordre des sages-femmes
Brigitte LONGUET, vice-présidente, Commission nationale des professions libérales
Gérard RAYMOND, président, Association française des diabétiques, membre du Collectif interassociatif sur la santé (CISS)

16h00-16h45 – Table ronde n°2 : les Ordres, des vecteurs de modernité : exemples concrets de l'évolution des services rendus

RPPS, aide juridictionnelle, géofoncier...

Jean-Paul DAVID, président, Ordre des masseurs-kinésithérapeutes
Patrick FORTUIT, vice-président, Ordre national des pharmaciens
Me Philippe LAVEIX, Conseil supérieur du notariat
François MAZUYER, président, Ordre des géomètres experts
Bernadette VERGNAUD, députée européenne

16h45 **Conclusion des travaux**

Synthèse

Isabelle ADENOT, présidente, Comité de Liaison des Institutions Ordinales

Clôture

Jean-Jacques BARBÉRIS*, conseiller du ministre, chargé du financement des entreprises, de la concurrence, de la consommation et des professions libérales, ministère de l'Économie et des Finances